



## Moulin magique... !

Boeschève est célèbre par son moulin. Ces géants à hélices, producteurs de farine, d'huile et de céréales appartiennent à notre patrimoine et sont la mémoire d'un métier qui a uni plusieurs générations de Flamands.

L'Ondankmeulen date de 1802. Ce qualificatif d'ingratitude résulterait d'une dispute entre le meunier et le charpentier au moment de sa construction ou né du contexte plus pragmatique des taxes sur le grain.

Les propriétaires se sont succédés pendant près de deux siècles pour le maintenir en vie ; il a même survécu aux bombardements de la Première Guerre Mondiale. En 1958 alors que l'on croyait son heure venue, ses amis se sont mobilisés : il devint le premier moulin restauré de la région et son inauguration en 1976 fut l'occasion d'une très belle fête.

Les ailes des moulins ont un secret. Regardez leur positionnement et vous devinez...

## Faites vos jeux...

Cette culture du terroir se retrouve aussi dans les estaminets : ces cafés traditionnels où il fait bon manger, boire et s'amuser aux jeux traditionnels flamands. Bref l'endroit idéal pour passer un bon moment ! L'estaminet De Vierpot (le pot à braises utilisé autrefois pour allumer la pipe) vous tend les bras. Cette ancienne ferme transformée en estaminet depuis 1982 vous réglera de ses spécialités régionales : planches flamandes, pommes de terre dans leur robe et tarte maison. De quoi vous mettre l'eau à la bouche ! Ne vous inquiétez pas un éventail de 48 bières s'offrent à vous !

L'Ondank Meulen.



L'Ondank Meulen.

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bailleul** : Beffroi (03.28.43.81.00), Musée Benoît Depuydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Conservatoire Botanique National en saison (03.29.49.00.83), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00) Eglise saint Vaast (03.28.50.33.55), Boules flamandes (03.28.42.21.91).

**Boeschève** : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.49.40.18), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

**Cassel** : Visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), Centre d'interprétation « Cassel Horizons » (03.28.40.52.55), Musée départemental de Flandre (ouverture octobre 2010) (03.28.49.10.97).

**Esquelbecq** : Espace culturel "La Maison du Westhoek" (03.28.62.88.57), atelier « Terre de Flandre » (poteries) (03.28.20.73.82), Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44), visites guidées église St Folquin, expositions, bouquinistes, balades à dos d'ânes, à cheval (03.28.62.88.57).

**Godewaersvelde** : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique ouverte tsj sf le mardi, lundi matin 03.28.43.83.60). Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52). Boules flamandes (03.28.49.45.04).

**Saint-Jans-Cappel** : La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

**Steenvoorde** : Visites des Moulins Drievenmeulen et Noordmeulen sur RDV (03.28.42.97.98), Maison des Automates « Les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

**Terdegghem** : Visites du Moulin de

la Roome (06.85.01.92.02), visites du « Steenmeulen » musée rural flamand (03.28.48.16.10).

### Manifestations annuelles

**Bailleul** : Carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00). Bailleul fête Mélusine, week-end du 1<sup>er</sup> mai (03.28.43.81.00).

**Berthen** : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

**Boeschève** : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

**Cassel** : Carnaval d'hiver dimanche avant mardi gras, carnaval d'été lundi de Pâques; « Cassel cornemuses » en juin, fête du « Casteel Meulen » le 1<sup>er</sup> WE juillet; salon des antiquaires en septembre (03.28.40.52.55)

**Esquelbecq** : Carnaval en février, « Patate Feest » dernier dimanche d'août, la nuit du livre 1<sup>er</sup> samedi de juillet (03.28.62.88.57).

**Godewaersvelde** : Fête de la Plume en août, fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.42.50.06).

**Noordpeene** : Marché des produits régionaux en août (03.28.40.52.55)

**Sainte-Marie-Cappel** : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

**Steenvoorde** : « Mei Feest » en mai, fête du houblon en octobre, carnaval d'été (03.28.49.77.77).

**Wormhout** : Carnaval en février- mars, « Bloemen feest » (fête des fleurs) le 1<sup>er</sup> dimanche de mai, marché de Noël en décembre, festivité de juillet le 1<sup>er</sup> WE de juillet (03.28.62.81.23)

**« Retables de Flandre »** : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

### Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre / Bailleul : 03.28.43.81.00.

Office de Tourisme de Cassel

Horizons : 03.28.40.52.55.

Office de Tourisme du Pays des Géants/Steenvoorde : 03.28.48.19.90.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

En 2010, retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord

sur le site : [www.rando-nord.fr](http://www.rando-nord.fr)

Pour des informations générales sur le tourisme :

[www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)



# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



## N° 21

# Sentier de l'Ondank Meulen Boeschève

(3 km - 1 h 00)



Église Saint-Martin à Boeschève.

**Randonnée Pédestre Sentier de l'Ondank Meulen : 3 km**

**Durée : 1 h 00**

**Départ : Boeschève : parking de l'église ou du moulin**

**Balisage rose**

**Illustration Michel Kokot**

Panorama sur le mont de Boeschève.



### L'avis du randonneur :

*Promenade familiale au départ du plus haut village des Flandres (74 m) après Cassel. Sans difficultés, il emprunte des routes calmes, longe bois, bocage et offre de belles perspectives sur les environs.*



Faites une halte dans un « café rando »

Liste et infos sur : [www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)



Rédactrice : Aline Ackx - Création : Atavia Lille

Credit Photos : 1 : OT Cassel - Horizons - 2 : P. Delattre, 3 et 4 : CDT Nord L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

# Sentier de l'Ondank Meulen

(3 km - 1 h 00)

**Départ :** Boeschèpe : Parking de l'église ou parking du moulin  
(commencer au point 5 pour le départ du parking du moulin).

**1** Quittez la place de l'église et monter la rue de Bailleul. Au Sacré Cœur, grimper à droite en direction du Mont de Boeschèpe (rue du Sacré Cœur). La chapelle date de 1945. Le 28 mai 1940, Berthen, village voisin, subissait un terrible bombardement. Un violent orage s'abatit pendant trois heures, empêchant les avions allemands de poursuivre leur sinistre besogne. Boeschèpe fut en partie épargnée. Le curé de l'époque proposa aux paroissiens de faire ériger ce monument en reconnaissance. En chemin, la vue à droite porte loin sur la plaine flamande française et belge, sur le village et le moulin de Boeschèpe. Laissez la première rue à droite.

**2** Au stop, poursuivez à droite puis, à l'angle du n° 986, empruntez le chemin à droite. En se retournant, vue sur le monastère du Mont des Cats. L'itinéraire descend et emprunte un chemin creux dont les talus sont, au printemps, tapissés de jacinthes bleues. Au sol, le sable rouge, le grès ferrugineux et l'argile rappellent la structure géologique des monts. En bas, continuez à droite et continuez tout droit sur 350 m.

**3** A la fourche, notez dans le tilleul la petite chapelle renfermant une statue de la vierge Marie. Continuez à droite. L'Ondank Meulen (moulin de l'Ingratitude) domine le paysage. Sur la droite des perches de tir à l'arc vertical de 30 m de haut sont érigées sur une prairie. Autrefois, les marins accrochaient en haut des mâts des colombes qu'ils s'amusaient à tirer. Aujourd'hui, le jeu consiste à abattre des cibles fixées sur des grilles attachées au sommet des perches. Un morceau de bois appelé papegai (perroquet), symbolise l'oiseau.

**4** Rejoignez à gauche le site du moulin. L'estaminet « le Vierpot » doit son nom au « pot à braise » placé sur le comptoir qui servait à allumer les pipes. Redescendez le chemin et continuez à gauche. Empruntez la rue de la Mairie puis le contour de l'église - halle ou halleskerque ; une halleskerque est une église qui possède trois nefs. L'église Saint-Martin date du XVI<sup>e</sup> s. Elle a été partiellement reconstruite après la première guerre mondiale. Retrouvez à droite la Grand'Place.

**5** Du parking, descendez la petite rue. A son extrémité prenez à gauche (rue du Moulin) Empruntez la rue de la Mairie puis le contour de l'église. Reprendre le descriptif au point **1**.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 125 250 m

1

2

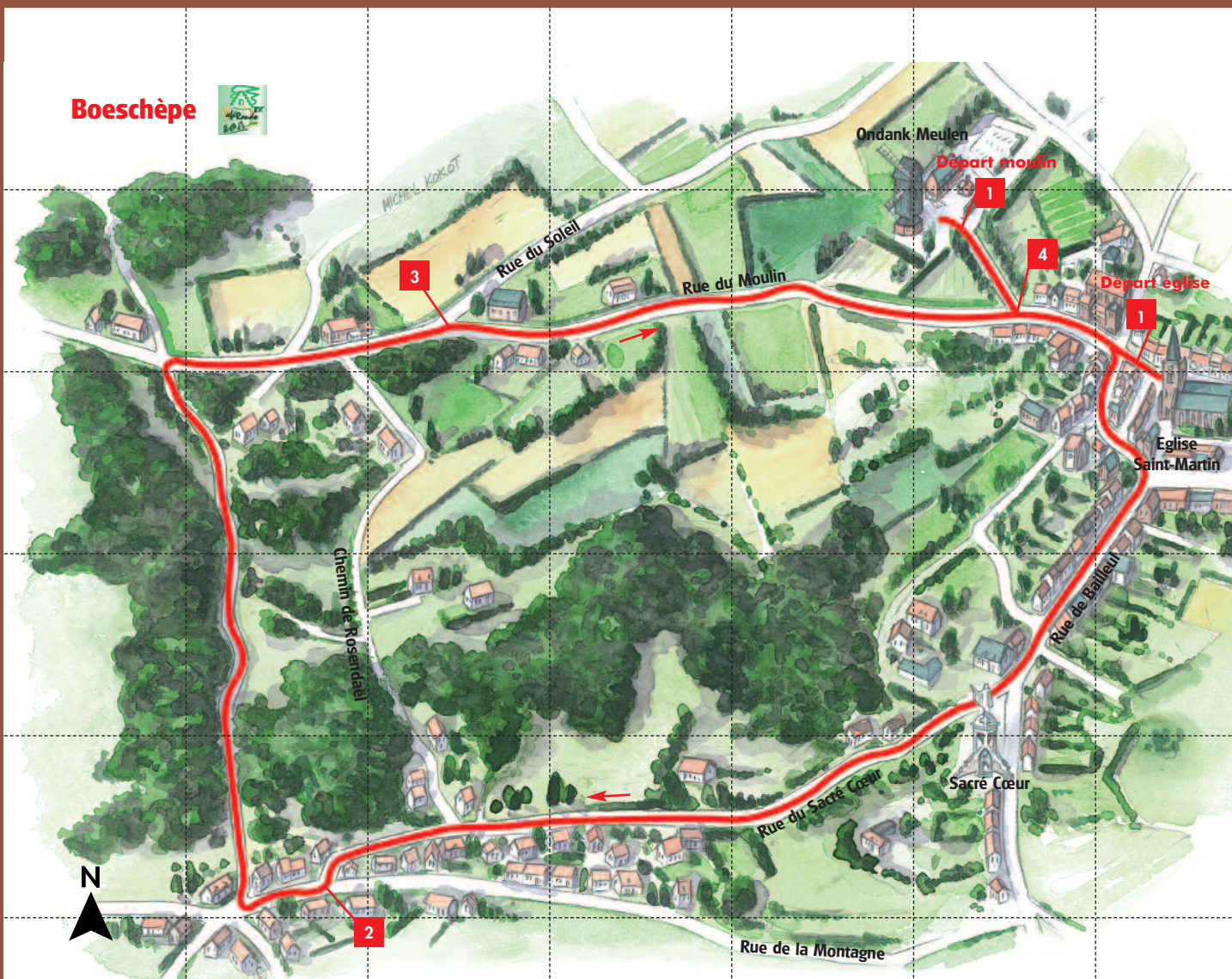
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)